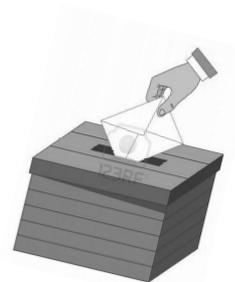


La Lettre des Seniors Halluinois - n° 31 septembre 2012

RENTRÉE 2012



Le printemps 2012 a été fertile en évènements.
Un certain nombre de problèmes sont restés en suspens
(campagnes électorales obligent).

Cependant, la réalité se rappelle à nous et ne pourra pas être mise à l'écart.
En particulier, la grande dépendance devra être traitée et la voix des associations
entendue. Ce problème ne peut se traiter ici de manière brève. Restons vigilants.

La Rentrée c'est également la Semaine Bleue. Vous en trouverez tous les détails
en pages 3 et 4... à garder précieusement !

Le Bureau de l'A.S.H.

Quelles structures d'hébergement ? En France ou en Belgique ?

Vous en saurez plus en participant à une réunion d'information
proposée par le C.C.A.S (*Centre Communal d'Action Sociale*)
en partenariat avec l'Association des Seniors Halluinois
et le C.L.I.C. de la Vallée de la Lys
le Mardi 20 novembre à 14 h 30 au restaurant municipal
du Foyer Logement Albert-Houte, 3 rue de la Libération à Halluin.

Quelques indications pratiques pour les inscriptions aux différentes manifestations de la Semaine Bleue :

- Les Chemins de l'Amitié – Val de Lys le mercredi après-midi
- U.N.R.P.A. salle Persyn le mercredi après-midi
- Club des Aînés du Cercle St-Joseph le jeudi après-midi
- Halluin-Voyages-Amitié
au Cercle St-Joseph le vendredi après-midi
- Seniors Halluinois
à l'EPI 134 rue de Lille uniquement le lundi 1^{er} octobre de 15h à 17h.

Mieux vaut prévenir que guérir !

Ce dicton semble paradoxal lorsqu'il s'agit de médicaments dont le rôle est de tenter de guérir. Nous avons interrogé Monsieur P., pharmacien, au sujet des risques pharmaceutiques et de leur prévention.



- La Lettre des Seniors : Quelles sont les principales précautions à prendre avec les médicaments ?

- M. P. : Avant tout, respecter l'ordonnance médicale concernant la posologie, la durée de la prise. Le pharmacien vous aidera à clarifier les indications.

Ne pas oublier de signaler les autres médicaments déjà prescrits en cas d'éloignement, d'hospitalisation, de changement de médecin etc.

- Et en ce qui concerne l'entourage des personnes perturbées ?

- L'essentiel est de veiller à éviter la prise chaotique de médication et l'excès. L'utilisation d'un pilulier peut, dans certains cas, se révéler très utile.

- Est-il important de prendre ses médicaments à heures fixes ?

- C'est préférable, en particulier en cas de maladie chronique, pour réguler les prises.

- Que pensez-vous de l'automédication ?

- Elle peut être utile en cas de malaise léger et peu durable comme une migraine simple, mais il faut toujours se méfier des contre-indications ; l'aspirine, employée sur le long terme, peut poser des problèmes en cas d'intervention chirurgicale ou dentaire imprévue.

- Peut-on avoir pleine confiance dans les génériques ?

- Tout à fait. Ce sont simplement des médicaments dont les brevets sont tombés dans le domaine public.

- Comment arrêter une prise ?

- Cela dépend. Certains médicaments, comme les antibiotiques, doivent se prendre jusqu'au bout de la durée prescrite. D'autres demandent un arrêt progressif.

- Les brochures qui accompagnent les médicaments sont longues et compliquées.

- C'est la législation qui oblige les laboratoires à envisager toutes les possibilités de contre-indication et d'effets secondaires, même s'ils sont exceptionnels.

- Le sujet est complexe. Merci d'avoir accepté de l'aborder avec nous.

